

Vitesse :

principaux éléments dans la Région de la Méditerranée orientale



Diminuer la vitesse moyenne de 5 % permet de réduire de 30 % le nombre d'accidents mortels

30 % ↓

Pour les piétons heurtés par des voitures, le risque de décès augmente de

4,5 ↑ fois

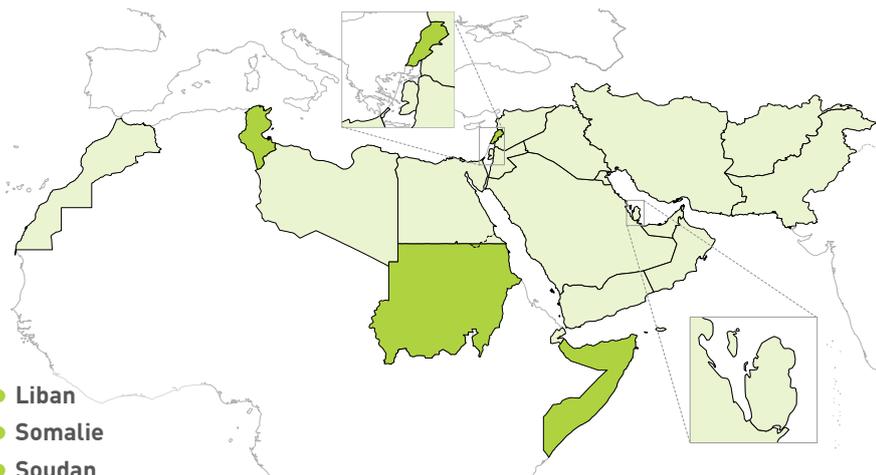
lorsque la vitesse passe de 50 km/h à 65 km/h



4
Pays



appliquent une limitation de la vitesse à 50 km/h ou moins en zone urbaine et permettent aux autorités locales de modifier cette limitation

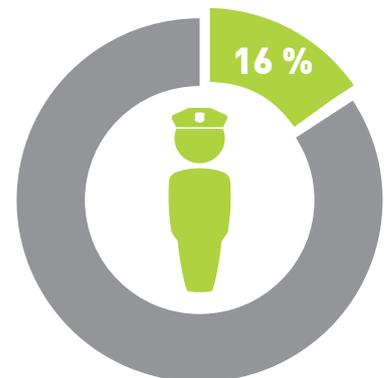


- Liban
- Somalie
- Soudan
- Tunisie

■ Pays où la limitation de vitesse en vigueur à l'échelle nationale est inférieure ou égale à 50 km/h et peut être modifiée au niveau local

Les pourcentages sont calculés en fonction des 19 pays de la Région qui ont participé à l'enquête pour le Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde 2018

Seulement **16 %** des pays jugent que la législation en matière de vitesse est **bien** appliquée



Source : Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde 2018

www.who.int/violence_injury_prevention/road_safety_status/2018/en



#SécuritéRoutière



Organisation mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DE LA Méditerranée orientale